



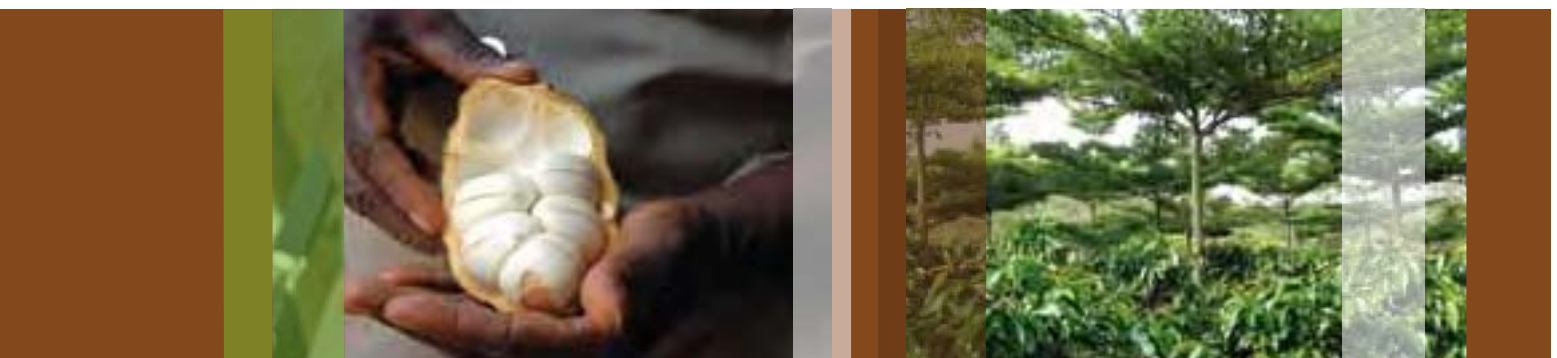
*Une proposition de l'AIRD\**

# Initiative pour la recherche en agroforesterie tropicale

L'AIRD, Agence inter-établissements de recherche pour le développement, considérant l'intérêt grandissant de l'agroforesterie comme réponse aux défis majeurs auxquels sont confrontés les pays tropicaux (pauvreté, insécurité alimentaire, changement climatique, perte de biodiversité), a décidé de lancer un programme en agroforesterie tropicale. L'AIRD s'appuie pour cela sur deux de ses membres ayant une longue expérience dans le domaine : le Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement (Cirad) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Établissements de référence au plan international, le CATIE (*Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza*, Costa Rica) et l'ICRAF (*World Agroforestry Center*, Kenya) sont partenaires de cette initiative.

\*L'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD) fédère un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français : le Cirad, le CNRS, la CPU, l'Inserm, l'IRD et l'Institut Pasteur. Elle a pour mission de mobiliser des institutions concernées par la recherche pour le développement et de coordonner des actions scientifiques au Sud, avec le Sud, pour le Sud. Ses programmes associent recherche, formation et valorisation.





## Un potentiel pour le développement durable des régions tropicales

L'agroforesterie est un mode de mise en valeur des terres fondé sur une association de productions agricoles, y compris animales avec des plantes ligneuses pérennes telles que les arbres, les arbustes, les palmiers et les bambous. Elle compte parmi les pratiques traditionnelles d'exploitation des sols existant depuis des siècles sur tous les continents. Les systèmes agroforestiers comprennent de nombreuses espèces d'arbres et une multitude de productions utilisées pour l'alimentation humaine et animale, la pharmacopée et l'énergie domestique. De ce fait, ils sont essentiels à la subsistance de centaines de millions de personnes.

L'agroforesterie peut être considérée comme un modèle prometteur d'agriculture durable, sous réserve d'en mieux comprendre et maîtriser les facteurs de production. Les associations arbres-cultures constituent des écosystèmes favorables à la préservation de la biodiversité. Elles sont susceptibles d'accroître la quantité de carbone fixée dans les biomasses et dans les sols. Elles participent au contrôle de l'érosion et au maintien de la fertilité du milieu. De plus, en régulant le climat local, les couverts arborés réduisent la transpiration des plantes associées, et atténuent de ce fait les effets du changement climatique. Enfin, en limitant l'utilisation d'intrants chimiques, les productions agroforestières ont un impact environnemental réduit ce qui les rend éligibles à l'éco-certification.

Du point de vue socio-économique, ces plantations représentent des ressources substantielles pour les communautés rurales. Elles contribuent à la diversification des revenus par la vente de produits sur les marchés locaux, nationaux et internationaux et à la réduction de la vulnérabilité des agriculteurs face à la volatilité des prix à l'exportation. Elles sont également une composante essentielle du patrimoine des ménages, transmis de génération en génération.

Les bénéfices tirés des pratiques agroforestières dans les régions tropicales sont encore insuffisamment compris. L'acquisition de connaissances sur le sujet vise à consolider l'intérêt de l'agroforesterie comme mode de mise en valeur à part entière, reconnu par les secteurs agricole et forestier.

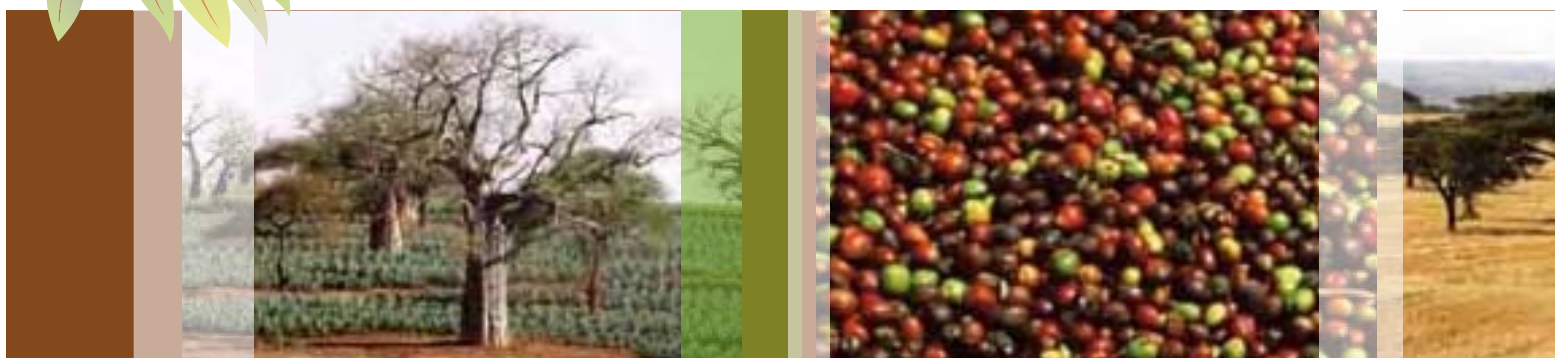
### Mieux comprendre pour mieux gérer

L'effort de recherche a pour objectifs d'étudier le fonctionnement des systèmes agroforestiers et d'en améliorer la gestion. Plus spécifiquement, il vise à mieux appréhender les types de systèmes en place, leur impact aux niveaux local et national. Il doit également porter sur les processus écologiques permettant d'utiliser au mieux les ressources du milieu et d'optimiser les interactions arbres-cultures. Enfin, le rôle de l'agroforesterie dans l'adaptation aux changements climatiques et à la globalisation des marchés constitue un champ d'investigation majeur.

Cet effort doit déboucher sur des propositions de pratiques innovantes combinant amélioration de la productivité et maintien des avantages environnementaux de l'agroforesterie. Il doit aussi consolider l'intérêt de l'agroforesterie comme mode de mise en valeur à part entière, reconnu par les secteurs agricole et forestier.

Pour cela, le programme initié par l'AIRD prévoit de :

- financer des projets de recherche ;
- former par la recherche des étudiants des pays du Sud (thèse / master) ;
- contribuer à la mise en place de formations de masters spécialisés en agroforesterie dans les pays tropicaux ;
- formuler des recommandations à destination des décideurs et des acteurs du développement.



## Un cadre pour l'action rechercher, former, valoriser

### Un appel à propositions

Sélectionnés sur appel à propositions, les projets financés devront intégrer un volet formation par la recherche, porter sur une durée de trois ans et associer des chercheurs de pays du Sud et du Nord sur au moins un des champs suivants :

- le rôle des **mécanismes institutionnels, économiques et politiques** (certification environnementale, mécanisme de développement propre, programme REDD\*, paiement pour services environnementaux) dans l'optimisation de l'apport de l'agroforesterie aux économies locales et nationales et dans l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales ;
- le rôle de ces pratiques dans la fourniture de services environnementaux : conservation de la biodiversité, séquestration du carbone, préservation des ressources en eau et des sols.
- les **gains de productivité** combinés à un maintien voire à une augmentation des bénéfices environnementaux. Quatre axes de recherche seront privilégiés :
  - les processus écologiques impliqués dans l'utilisation de la lumière, de l'eau et des nutriments pour la production primaire et la fixation du carbone,
  - les mécanismes de contrôle des maladies et des nuisibles,
  - la conception d'associations arbres - cultures,
  - la sélection d'espèces et de variétés adaptées aux contextes agroforestiers ;
- l'influence des changements globaux sur les systèmes agroforestiers : changements climatiques, globalisation des marchés, déclin de l'activité agricole, urbanisation, révolution des technologies de communication...

\*Programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement.

### Des zones cibles

Ce programme se propose de financer des projets dans des régions tropicales où il existe un acquis solide en termes de capacités de recherche et de collaboration Nord-Sud.

Les systèmes à base de caféiers en Afrique de l'Est et en Amérique Centrale, les systèmes à base de cultures pérennes en Afrique Centrale et en Amérique Centrale, les parcs agroforestiers dans la zone soudano-sahélienne, en sont des exemples.

### Des activités transversales d'appui, de formation et de valorisation

La formation des jeunes chercheurs est un enjeu prioritaire pour le futur de l'agroforesterie. L'implication d'étudiants dans les projets de recherche et la création d'un master fondée sur l'expérience du CATIE contribueront au développement de la communauté des spécialistes en agroforesterie dans les pays du Sud.

Afin d'assurer une cohérence entre les projets de recherche sélectionnés, des activités transversales seront mises en place. Elles permettront de valoriser et diffuser les recherches menées, et de renforcer les capacités des bénéficiaires du Sud. Ces activités incluront le montage d'ateliers et de colloques scientifiques, le montage d'écoles pour jeunes chercheurs, l'aide à la publication et à l'accès à l'information scientifique et technique.



## Les acteurs du Sud au centre de l'action

L'initiative « Agroforesterie tropicale » répond à des enjeux majeurs pour les pays en développement. Elle est conçue et sera mise en œuvre selon une logique partenariale Nord-Sud qui prendra corps à travers les instances de gouvernance du programme. Les propositions portées et coordonnées par les partenaires du Sud seront privilégiées.

Le **comité de pilotage** regroupera l'ensemble des partenaires dont les institutions contributrices et celles représentant les bénéficiaires des pays du Sud (centres de recherche ou techniques, universités, ministères de l'agriculture, de la recherche, organisations du secteur privé...). Son rôle sera de définir les grandes orientations du programme et de l'appel à propositions et d'approuver les projets.



Le **conseil scientifique** regroupera des personnalités qualifiées issues des pays du Nord et du Sud. Sa composition interdisciplinaire reflètera l'ensemble des thèmes et des régions concernés. Sa mission sera de définir les axes de recherche de l'appel à propositions, évaluer les projets, proposer des projets soumis à l'approbation du Comité de pilotage et en assurer le suivi

La mise en œuvre du programme sera confiée à l'AIRD qui assurera la gestion de l'appel à propositions, le reversement des fonds aux équipes de recherche, la coordination des activités transversales et le reporting technique et financier.

### Contact

#### AIRD

IRD - Le Sextant  
44, bd de Dunkerque  
CS 90009  
13572 Marseille Cedex 02  
France

[aird@ird.fr](mailto:aird@ird.fr)  
[www.aird.fr](http://www.aird.fr)